

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant STEPHANIE DUGUAY	Numéro de permis 2012465	Date d'inspection Le 02 février 2023	
Nom de l'établissement Garderie Chez Steph		Numéro de téléphone (506) 727-0965	
Adresse 267 rue Paquet Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux			
Le ratio n'a pu être pris, car l'exploitante était absente de la garderie.			

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 février 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Exploitante absente de la garderie

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 février 2023

\_\_\_\_\_  
Date